



www.gymdethise.com

PUPILLES - ADULTES

Nés à partir de 2008

Chers Parents,

Vous venez d'inscrire ou de réinscrire votre enfant à la « Gym de Thise » (affiliée à la F.S.C.F.) pour cette nouvelle année scolaire.

L'inscription de votre enfant deviendra effective lorsque son dossier sera complet. Aussi nous vous laissons jusqu'au **13 octobre 2017** pour régulariser son inscription. Nous vous signalons que passé ce délai, le Club ne sera plus en mesure d'accepter votre enfant.

Nous vous demandons de lire très attentivement ces deux courriers (ou de vous les remémorer) afin de connaître le fonctionnement du club.

HORAIRES

Les entraînements ont lieu le **Mardi de 18h45 à 20h15 et le Jeudi de 18h45 à 20h30**

Les cours **débutent à 18 h 45**, les enfants doivent donc arriver un peu avant pour se préparer.

Comme le règlement du gymnase le stipule, la porte d'entrée est ouverte 10 minutes avant et après le cours. Les enfants doivent être amenés et repris pendant ce temps ; ceci afin de faciliter la rotation des différentes sections.

INSTALLATION ET RANGEMENT DU MATERIEL

Il est demandé aux parents de participer à l'installation et au rangement du matériel. En aidant les moniteurs vous allez permettre à l'entraînement de commencer plus rapidement. Nous vous rappelons que tous les moniteurs de la « Gym de Thise » sont bénévoles.

DOSSIER ADMINISTRATIF

• **Fiche administrative**

Merci de compléter entièrement cette fiche. Ne pas oublier de signer le paragraphe d'assurance ainsi que la partie renseignements médicaux.

Pour une meilleure transmission des informations et pour réduire les photocopies dans un souci d'écologie, nous vous demandons de nous transmettre votre adresse email. Celle-ci ne sera pas visible des autres.

• **Certificat médical**

Un certificat médical doit être fourni et est obligatoire **dès le premier entraînement**.

• **Photo d'identité**

Deux photos d'identité (fiche administrative et licence).

• **Cotisation**

125 €	pour une inscription
205 €	pour deux inscriptions
260 €	pour trois inscriptions
315 €	pour quatre inscriptions

La "Gym de Thise" est affiliée à l'ANCV vous pouvez donc utiliser vos chèques-vacances pour régler la cotisation du club. Mais nous ne prenons pas les coupons ANCV.

Vous avez la possibilité de payer la cotisation de façon échelonnée. (3 chèques maximum à donner avant le 13 octobre 2017, le dernier chèque sera encaissé au plus tard le 13 décembre 2017)

Si vous le désirez nous pouvons-vous fournir une attestation d'inscription pour votre comité d'entreprise.

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE

• Tenue de concours

Pupilles

Short + Léotard aux couleurs du club
Neuf : **65 €** (prix d'achat par le club au fournisseur 75 euros)

Adultes

Short + Léotard + Sokol aux couleurs du club
Neuf : **110 €**

